

Procès verbal de l'assemblée constitutive de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine du Bandiat et de ses affluents.

Jeudi 23 août 2018 à 15h30 à la salle des fêtes de Savignac de Nontron

Le jeudi 23 août 2018 à 15h30, les personnes réunies en assemblée générale constitutive à la salle des fêtes de Savignac de Nontron, décident la création de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine du Bandiat et de ses affluents (ASP Bandiat).

La présidence provisoire de cette assemblée constitutive est confiée à Madame ABIGAIL JONES, le secrétaire provisoire de séance est Monsieur Erwan Carabin.

Une feuille de présence est établie et élargée par le 13 personnes présentes. De plus 4 personnes ont donné des procurations. Cette liste est en annexe du procès-verbal.

Ordre du jour :

- accueil des participants et tour de table
- présentation de l'objectifs de cette association
- rédaction de statuts
- élection des membres du conseil d'administration

Accueil des participants

Mr René Gardillou, maire de Savignac de Nontron, ouvre la séance et demande aux participants de se présenter tout en insistant sur le fait de créer cette association.

Intervention de Mr Jean-Pierre Villechalane, Maire d'Abjat sur Bandiat, qui complète les dires de Mr Gardillou, en faisant remarquer que les subventions les plus importantes sont obtenues pour détruire les seuils et les moindres pour les réparer.

Objectifs de cette nouvelle association

Madame Jones prend la parole et cite le Guide Vert Michelin (édition 2018, page 199) pour souligner l'importance des forges et moulins « vivantes » pour la région :

« Nontron – Ville productrice de couteau et de carré Hermès, ce gros bourg ... a su préserver sa qualité de vie et son environnement. Avec la création du Parc naturel régional du Périgord-Limousin, la région joue désormais la carte du développement durable et de la conservation du patrimoine rural : forges et moulins « vivants ».

Ensuite, elle liste les objectifs de cette association :

- Rappelle des événements ayant eu lieu sur La Dronne et sur ST PARDOUX, liés aux directives Européennes du programme LIFE.
- La rivière Bandiat n'a rien de comparable avec la Dronne n'étant l'affluent d'aucune autre rivière, donc pas de continuité.
- Rappelle les enjeux patrimoniales, économiques, touristiques et historiques du Bandiat et de ses affluents.
- Les participants optent à l'unanimité pour la création de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine du Bandiat et de ses affluents.

La présidente invite le secrétaire à présenter l'ébauche des statuts de cette association

Rédaction des statuts

Mr Erwan Carabin, secrétaire provisoire, présente un à un les 18 chapitres des statuts et invite les participants à les discuter.

Les statuts sont ensuite adoptés à l'unanimité par tous les participants.

Ces statuts reflètent l'engagement de tous dans cette association.

Élection du conseil d'administration.

Le conseil d'administration se compose de 13 membres élus à l'unanimité des membres présents. Le nom des personnes élues est listé en annexe de ce procès-verbal.

Élection du bureau

Le conseil d'administration a voté pour l'élection du bureau qui se compose de

Présidente : Madame ABIGAIL JONES
Vice président : Monsieur EMMANUEL STARCKY
Secrétaire : Monsieur ERWAN CARABIN
Secrétaire adjoint : Monsieur GUILLAUME BAGNERIS
Trésorier : Monsieur ROBERT DE GEUS

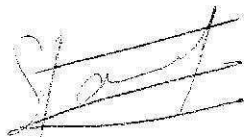
Le bureau constitué décide des premières actions : enregistrement des statuts à la préfecture, publicité au journal officiel, date de la prochaine réunion.

Levée de la séance à 17h30, Monsieur le Maire René Gardillou invite les participants à partager un verre de l'amitié pour fêter la création de cette association.

Fait à Savignac de Nontron le 23 août 2018



Abigail Jones



Erwan Carabin

Guillaume Bagneris

Annexe – Liste de personnes présentes à l'Assemblée constitutive (23 août 2018) à la Marie de Savignac de Nontron, ainsi que les procurations

BAGNERIS Guillaume	Forge Basse, Savignac de Nontron
BARDOULAT Jean	Piegut (historien)
BESSOU Marie-Ange	St Pardoux (historienne)
CARABIN Erwan	Moulin de Masvicomteaux
DE GEUS Robert	Manzac, Augignac
GARDILLOU René	Maire Savignac de Nontron
HUGES Jan Peter	Chez Baillot
HUGES JONES Abigail	Chez Baillot
LAFORGE Jeannette	Moulin de chez Pey, Augignac
LAFORGE Patrick	Moulin de chez Pey, Augignac
PERIER Alain	APAM Asso. Périgourdine Amis des Moulins
VILLECHALANE Jean-Pierre	Maire Abjat s/bandiat
FRONPERINE Christian	Laveneau

Procurations :

FENTON Robin	Nontron, 18 rue des Maitres des Forges
NORAH Georges/Margaret	Manzac, Augignac
STARCKY Emmanuel	Brouillaud, Savignac de Nontron
de FITTE Christophe	Baillehaut
MOUSNIER Bernard	Moulin de Puissèché

Annexe - Liste des membres du conseil d'administration

Nom	Divers
STARCKY Emmanuel	Brouillaud, Savignac de Nontron
de FITTE Christophe	Baillehaut
MOUSNIER Bernard	Moulin de Puisseche
CARABIN Erwan	<u>Moulin de Masvicomteaux</u>
DE GEUS Robert	Manzac, Augignac
BAGNERIS Guillaume	Forge Basse, Savignac de Nontron
BARDOULAT Jean	Piegut (historien)
HUGES JONES Abigail	Chez Baillot
HUGES Jan Peter	Chez Baillot
FERRE José	Domaine de Montagenet
LAFORGE Jeannette	Moulin de chez Pey, Augignac
BESSOU Marie-Ange	St Pardoux (historienne)